

Dent creuse

Gauthier Corbat (Le Centre)

Le renoncement aux soins dentaires pour raisons financières reste une réalité préoccupante dans notre région. La série publiée en octobre par le Quotidien Jurassien illustre l'ampleur de ce problème et ses conséquences sur la santé générale et la dignité des personnes concernées. Selon le rapport sur la pauvreté 2021 du canton du Jura, environ 10'000 personnes vivent en situation de pauvreté, soit près de 15% de la population, et beaucoup renoncent à des soins essentiels, y compris dentaires, par manque de moyens.

En 2016, une motion avait déjà mis en lumière ce problème. Le député Loïc Dobler avait proposé une assurance obligatoire pour garantir l'accès aux soins dentaires. Le débat avait souligné la nécessité de trouver un équilibre entre prévention, accessibilité, qualité des soins et maîtrise des coûts. A l'époque, le Gouvernement disait vouloir développer les axes d'action existants sans en introduire de nouveaux. Toutefois, le renoncement aux soins persiste, révélant une vraie lacune pour une partie de la population adulte.

Sachant que la santé bucco-dentaire est un bon indicateur de l'état de santé général d'une population en général, je sais gré au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. Quel est l'état actuel de l'accès aux soins dentaires pour les adultes à faible revenu et les familles modestes, ainsi que les statistiques récentes sur le renoncement aux soins pour raisons financières ?**
- 2. Quelles sont les marges de manœuvre identifiées par le Gouvernement pour améliorer cet accès ?**
- 3. Est-ce que le Gouvernement est prêt à intensifier les mesures de prévention et d'éducation à destination des adultes et familles modestes ?**
- 4. Evalue-t-il positivement la mise sur pied d'un plan durable et coordonné avec les acteurs concernés (associations sociales, professionnels dentaires, autorités locales) afin de réduire les inégalités d'accès aux soins dentaires ?**

Gauthier Corbat (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)

- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)
- Gérard Bonvallat (Le Centre)
- Stéphane Rüegg (Le Centre)
- Madeleine Juillard Schaller (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 29 octobre 2025